

# A Bernay, le collège Marie Curie lutte contre le harcèlement scolaire

À l'occasion de la journée nationale de lutte contre le harcèlement scolaire, le collège Marie Curie de Bernay (Eure) s'est mobilisé à travers différentes actions évocatrices.



La photo a été effectuée par un drone piloté par le Conseiller principal d'éducation de l'établissement, Laurent Bertrand.

Le 18 novembre de chaque année, la journée « non au harcèlement », organisée par le Ministère de l'Éducation nationale, est suivie par de nombreux collèges et écoles primaires de France. Au collège Marie Curie de Bernay (Eure), les élèves et le personnel de l'établissement ont partagé plusieurs temps d'échanges autour de la prévention du harcèlement.

Une journée symbolique

Il est 10 h lorsqu'un drone, équipé d'un appareil photo, survole la cour du collège à plus de 50 m de hauteur. Au sol, 500 personnes se sont réunies pour former, à échelle humaine, le 30 20, numéro d'appel et de signalement des situations de harcèlement. L'engin, c'est Laurent Bertrand, conseiller principal d'éducation de l'établissement, qui le pilote. Passionné de photos aériennes et détenteur d'une licence lui permettant de conduire l'aéronef - tous les drones de plus de 800 grammes étant obligatoirement soumis à ce permis -, le CPE a téléguidé l'objet volant depuis son smartphone pour en tirer une photographie évocatrice.

Après l'image symbolique, place à la sensibilisation. Tout au long de la journée, les élèves ont pu visionner un clip réalisé par l'association d'entraide et de solidarité de La main tendue. « Il s'agit d'une vidéo montrant tout le cheminement d'un jeune homme victime de harcèlement et qui finit par se suicider », explique Jean-Pascal Valet, principal du collège Marie Curie.

#### Harcèlement : des chiffres discutés

Selon un rapport parlementaire publié en 2020, entre 5 % à 6 % des élèves seraient victimes de harcèlement scolaire, soit 700 000 enfants et adolescents au niveau national. Les associations, quant à elles, estiment cependant ce chiffre à près de 10 %. Par ailleurs, une étude de l'Institut français d'opinion publique (IFOP) datant de 2021 explique que ces violences seraient concentrées au collège à 54 %, en primaire à 23 % et au lycée à 13 %. Aussi, pour rappel, 18 suicides d'adolescents victimes de harcèlement scolaire ont été recensés à ce jour depuis le 1er janvier 2021. Par ailleurs, le rapport de la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP), indiquait le 30 septembre 2021 que près de 70 % des parents disent avoir été confrontés au harcèlement de leurs enfants, précisant que les réponses des établissements scolaires leur semblent toujours insuffisantes face à ces situations. Enfin, selon le Ministère de l'Éducation nationale, 55 828 sollicitations et 14 445 appels ont été traités via le numéro vert gratuit 3020. Rappelons que l'émergence des réseaux sociaux a également amené à la cyberviolence, dont seraient victimes 55 % des élèves en situation de harcèlement.

En parallèle, Florence Féret, professeure de français au sein de l'établissement, a présenté un court-métrage dans lequel un élève de 3e se met en scène tandis que ses camarades décrivent, à l'écrit, le mal-être et l'isolement d'un enfant victime. « Cela a permis de valoriser le travail de groupe, d'échanger sur le sujet et de les sentir pleinement investis. »

Cette journée, faisant avant tout office de symbole, est aussi l'occasion de revenir sur le travail réalisé en amont et qui va s'intensifier au fil des mois, selon Jean-Pascal Valet.

« Ce qui nous importe le plus, c'est le bien-être des élèves au sein de l'établissement au quotidien. Les adultes doivent être sensibles aux signaux d'alerte pouvant suggérer le harcèlement : des notes qui chutent considérablement, des marques sur les bras, sont par exemple des choses qui peuvent nous alerter. »

*Jean-Pascal Valet - Principal du collège Marie Curie*

## Rester à l'écoute

L'important, pour le principal de l'établissement, est d'avoir une méthodologie nationale commune. Pour en faciliter les conditions, le ministère de l'éducation nationale a mis en place, depuis 2017, le dispositif « pHARE », dont la mission est de proposer un ensemble de mesures, dispositifs, formations et ressources dans l'objectif de faire reculer le harcèlement scolaire. Étendu à tout le territoire en septembre dernier, Marie Curie est officiellement rentré dans le programme depuis la rentrée 2021. « Officieusement cependant, nous agissons pour cette cause depuis plusieurs années déjà », confie Jean-Pascal Valet, principal de Marie Curie.

## Dialoguer avec les harceleurs

Comme beaucoup d'autres professeurs, Florence Féret explique avoir été formée à la méthode « Pikas », créée en Suède dans les années 1970 à l'initiative du professeur de psychologie Anatol Pikas. Cette méthode de « la préoccupation partagée » permet de lutter contre le fléau du harcèlement en organisant des séries d'entretiens avec les harceleurs présumés. L'objectif, les faire réfléchir aux solutions résolvant les situations qu'ils ont eux-mêmes initiées. « Ce dispositif est intégré dans le pHARE et a permis en amont de mieux comprendre les enjeux et besoins de cette problématique sur le terrain », explique-t-elle. En partant du principe que le harcèlement est un phénomène de groupe, Pikas souhaite impliquer directement les élèves en les rendant acteurs du dispositif. Il serait alors plus favorable, à l'issue de plusieurs entrevues, d'arriver à une certaine responsabilisation de l'enfant ou de l'adolescent grâce au travail de concert entre les équipes éducatives et les personnes concernées. À terme, la méthode améliorerait le cadre de vie d'un établissement et renforcerait le sentiment de confiance.

[Une méthode innovante contre le harcèlement scolaire, à Dieppe](#)

Aussi, une cellule d'écoute, tenue par la psychologue, en collaboration avec l'infirmière et de nombreux professeurs, est opérationnelle et mise à disposition de tous les élèves, ainsi que des actions ponctuelles pour lutter contre le harcèlement à travers des ateliers théâtres, la confection d'affiches, le visionnage ou la réalisation de vidéos ou encore la venue d'intervenants.

Mais le principal tient à rester clair.

« Bien que les réseaux sociaux soient omniprésents depuis quelques années, ici, nous n'avons pas de problématique de harcèlement, nous sommes plutôt épargnés. »

*Jean-Pascal Valet - Principal du collège Marie Curie*

Ce constat, il l'explique notamment par la petite structure de l'établissement - 450 élèves - mais aussi par le cadre de vie, les méthodes préventives et l'implication du personnel. « L'important est que nos élèves aient confiance en les adultes qui les entourent. La vie scolaire est aussi très attentive à ce qu'il se passe », conclut le chef d'établissement.